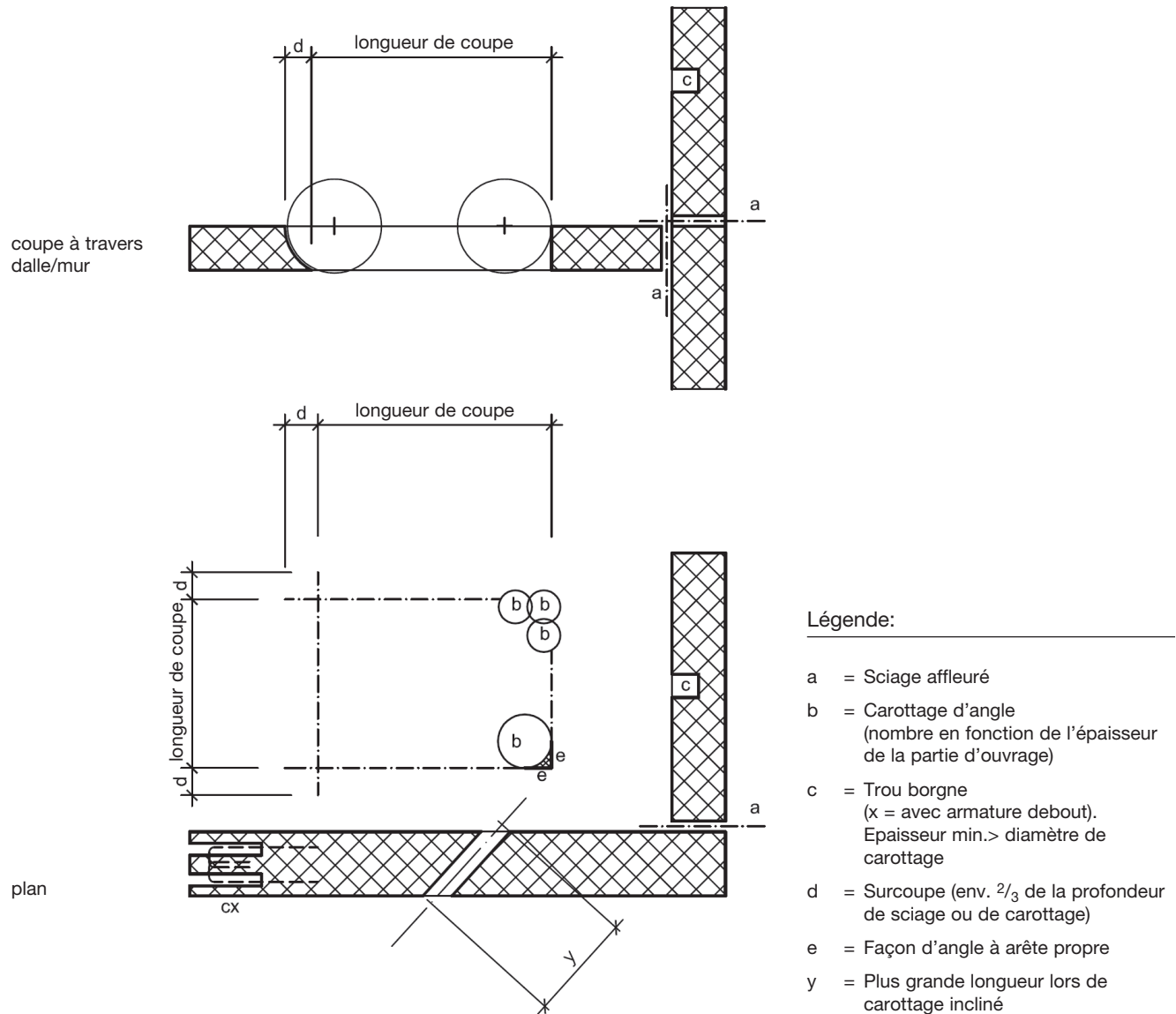
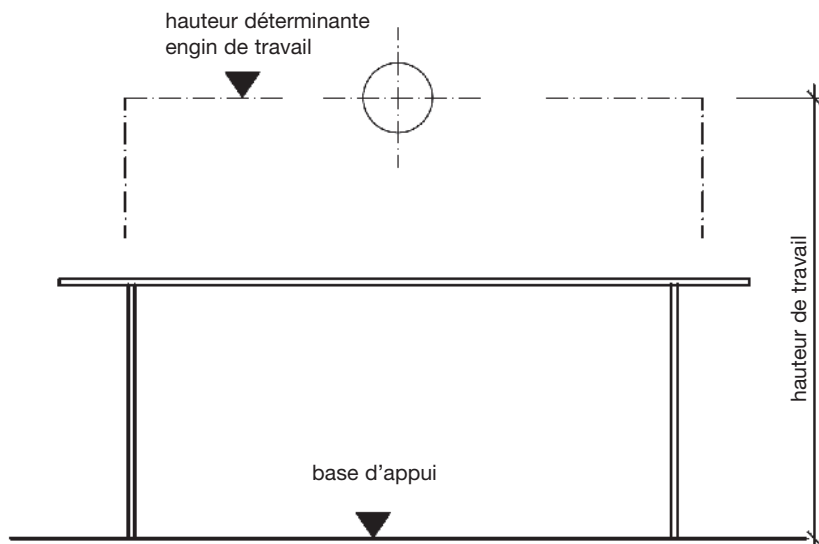


Figure illustrant la terminologie du paragraphe 000



Croquis illustrant le terme «hauteur de travail»



Tolérances dimensionnelles et valeurs limites dans le secteur du sciage de béton

Extrait de la norme de l'Association Internationale des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (AIFS), y compris modifications de l'Association Suisse des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS).

La numérotation correspond à celle de la norme.

Réserve : **Les tolérances dimensionnelles ne sont pas valables pour les travaux effectués avec des machines manœuvrées à la main (p.ex. machines de sciage ou machines de carottage/forage manœuvrées à la main).**

Table des matières:

- IV. Tolérances maximales pour forages à la carotteuse avec outils diamantés dans constructions horizontales ou verticales en béton.
- V. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies murales et scies plongeantes à rails dans constructions horizontales ou verticales en béton.
- VI. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à rails dans constructions horizontales en béton.
Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à entraînement à poulies dans constructions horizontales en béton.
- VII. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies à câble dans constructions verticales en béton.
- VIII. Tolérances maximales pour croquage de constructions horizontales ou verticales en béton.
- IX. Tolérances maximales pour séparations par éclatement de constructions horizontales ou verticales en béton.

IV. Tolérances maximales pour forages à la carotteuse avec outils diamantés dans constructions horizontales ou verticales en béton

Carottages		Ø 12 mm – 300 mm	
		Épaisseur de la partie d'ouvrage	
		< 1000 mm	≥ 1000 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction lors de carottages inclinés (pour 1 m de longueur de carottage)	± 30 mm	± 30 mm
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	5 °	5 °
5.	Planéité de la surface du mur à carotter	± 5 mm	± 5 mm
6.	Diamètre, divergence par rapport à prescription	± 3 mm	± 3 mm
7.	Profondeur du trou borgne, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 10 mm
8.	Planéité du trou borgne	± 10 mm	± 10 mm

Carottages (suite)		Ø 301 mm – 1000 mm	
		Épaisseur de la partie d'ouvrage	
		< 1000 mm	< 1000 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction lors de carottages inclinés (pour 1 m de longueur de carottage)	± 30 mm	± 30 mm
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	5 °	5 °
5.	Planéité de la surface du mur à carotter	± 10 mm	± 20 mm
6.	Diamètre, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 20 mm
7.	Profondeur du trou borgne, divergence par rapport à prescription	± 30 mm	± 50 mm
8.	Planéité du trou borgne	± 30 mm	± 50 mm

V. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies murales et scies plongeantes à rails dans constructions horizontales ou verticales en béton

Sciages de murs/dalles		Epaisseur des dalles/des murs	
		< 300 mm	≥ 300 – 600 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 10 mm/m	± 20 mm/m
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	5 °	5 °
5.	Planéité de la surface de coupe	± 5 mm	± 10 mm
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 10 %
7.	Profondeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 15 mm
8.	Planéité de la coupe	—	—

VI. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à rails dans constructions horizontales en béton.

Sciages de sols, de dalles, de routes		Epaisseur de couche	
		< 100 mm	≥ 100 – 500 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 10 mm/m	± 20 mm/m
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	—	—
5.	Planéité de la surface de coupe	± 5 mm	± 8 mm
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 10 %
7.	Profondeur de coupe de rainure de joint, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 15 mm
8.	Planéité de la coupe	—	—

Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies de sol à entraînement à poulies dans constructions horizontales en béton.

Sciages de sols, de dalles, de routes		Epaisseur de couche	
		< 100 mm	≥ 100 – 500 mm
1.	Exactitude de l'angle	± 5 °	± 5 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 15 mm/m	± 30 mm/m
3.	Verticalité	5 °	5 °
4.	Horizontalité	—	—
5.	Planéité de la surface de coupe	± 5 mm	± 10 mm
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 10 %
7.	Profondeur de coupe de rainure de joint, divergence par rapport à prescription	± 10 mm	± 15 mm
8.	Planéité de la coupe	± 5 mm	± 10 mm

VII. Tolérances maximales pour coupes diamantées avec scies à câble dans constructions verticales en béton.

Travaux de sciage avec scies à câble		Epaisseur de la partie d'ouvrage		
		< 1500 mm	≥ 1500 – 3000 mm	≥ 3000 mm
1.	Exactitude de l'angle vis à vis de l'axe du mur et de la surface du sol, divergence par rapport à prescription	± 10 °	± 15 °	Tolérances pas encore définies
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 30 mm/m	± 50 mm/m	
3.	Verticalité	± 10 °	± 15 °	
4.	Horizontalité	± 10 °	± 15 °	
5.	Planéité de la surface de coupe	± 20 mm	± 30 mm	
6.	Largeur de coupe, divergence par rapport à prescription	± 10 %	± 15 %	
7.	Profondeur de coupe de rainure de joint, divergence par rapport à prescription	—	—	

VIII. Tolérances maximales pour croquage de constructions horizontales ou verticales en béton

Croquages		Epaisseur des dalles/des murs		
		< 150 mm	≥ 150 – 300 mm	≥ 300 – 600 mm
1.	Exactitude de l'angle vis à vis de l'axe du mur et de la surface du sol	± 15 °	± 15 °	± 20 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 100 mm/m	± 200 mm/m	± 200 mm/m
3.	Verticalité	± 15 °	± 15 °	± 20 °
4.	Horizontalité	± 15 °	± 15 °	± 20 °
5.	Planéité de la surface croquée	± 100 mm/m	± 150 mm/m	± 200 mm/m
6.	Largeur de la séparation	—	—	—
7.	Profondeur, prescription	—	—	—

IX. Tolérances maximales pour séparations par éclatement de constructions horizontales ou verticales en béton

Séparations par éclatement		Epaisseur de la partie d'ouvrage	
		< 600 mm	≥ 600 mm
1.	Exactitude de l'angle vis à vis de l'axe du mur et de la surface du sol, divergence par rapport à prescription	± 20 °	± 25 °
2.	Exactitude de la direction dans le sens de la longueur	± 200 mm/m	± 300 mm/m
3.	Verticalité	± 20 °	± 25 °
4.	Horizontalité	± 20 °	± 25 °
5.	Planéité de la surface éclatée	± 100 mm	± 150 mm
6.	Largeur de coupe	—	—
7.	Profondeur, prescription	—	—